



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

Boite 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS Tél. 01.44.64.64.44

Fax 01.43.48.96.16 union@snuisudtresor.fr snuisudtresor.fr



Paris le 16 février 2011

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AUX CAP N°6 ET N°7 CAP DU MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE DE MUTATIONS DE CATEGORIE C CAP DU 3 AU 9 NOVEMBRE 2010

Contexte social dans le pays :

Cette CAP de mutations se déroule dans un contexte interprofessionnel très difficile.

La réforme des retraites imposée par le gouvernement et le renforcement des politiques de suppressions d'emplois dans la fonction publique sont significatifs de la politique de casse des acquis sociaux menée par le gouvernement. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, cette réforme plongera dans la difficulté des milliers de nos concitoyens et ouvrira la porte à de nouvelles régressions sociales (plus de 8 millions de français en situation précaire).

Dans ce conflit, les syndicats, dans l'unité, ont gagné la bataille de la rue. Le Président de la République ne doit pas promulguer une loi jugée injuste et inefficace par 70% des français.

L'âge de départ à la retraite doit rester à 60 ans. Si cette loi passait, ce serait plus d'un million d'emplois qui deviendraient inaccessibles et les jeunes seraient directement concernés; ils l'ont bien compris en rejoignant les salariés dans l'action.

Plus globalement, les français l'ont démontré qu'au-delà de la réforme des retraites, c'est bien la politique gouvernementale (politique ultra libérale à la botte des capitaux) qui est mise en cause avec :

- la remise en cause des acquis sociaux,
- une fiscalité injuste (bouclier fiscal),
- la casse du service public et de ses missions (suppressions d'emplois).

L'ensemble des organisations syndicales dont Solidaires continue donc d'appeler à une nouvelle journée d'action le 6 novembre. Les citoyens ayant déjà largement participé aux précédentes.

Contexte social aux finances :

Les agents des finances ont eux aussi largement contribué à la réussite de ces manifestations (les taux de grève le démontrent) en tant que citoyen mais aussi en tant qu'agent de la fonction publique où la politique de suppressions d'emplois et la baisse du pouvoir d'achat a fait des ravages et en particulier à la Direction Générale des Finances Publiques.

Plus de 2560 postes supprimés en 2010 et combien de milliers d'emplois l'ont été depuis des années avec toutes ses conséquences sur les missions et les conditions de vie au travail, accentuant ainsi le mal être dans les services.

Ne l'oublions pas les agents des finances publiques se mobilisent contre la réforme des retraites mais aussi contre la politique menée dans leur administration.

Dans ce contexte, ils réclament :

- l'arrêt des suppressions d'emplois associé à une politique de recrutement à hauteur des charges dans les services,
- une revalorisation indiciaire digne de ce nom, reconnaissant leurs réelles qualifications.

A noter sans opposé les filières, que les agents A B C de la filière fiscale sont les grands oubliés et pourtant le Directeur Général (Mr PARINI) a dit : « Dans la fusion, il n'y aura que des gagnants/gagnants », on est bien loin du compte.

C'est pourquoi les agents de catégorie C exigent :

- la mise en place du 8^{ème} échelon,
- des plans de promotions conséquents,
- le doublement de l'IMT,
- le recrutement directement à l'échelle 5,
- l'arrêt de la pression hiérarchique et des indicateurs.

Le mouvement de mutations :

Avec un taux de 19,1%, l'administration ne doit pas afficher de satisfaction. Certes le résultat aurait pu être plus catastrophique mais rappelons qu'il est le fruit de la mobilisation des personnels (pétitions) organisée en intersyndicale lors du mouvement général qui a permis le recrutement de plus de 100 lauréats de la liste complémentaire permettant plus de fluidité dans les mouvements. Mais ce recrutement est loin d'avoir comblé le déficit existant (moins de 350 agents).

Dans ce mouvement, on peut noter parmi les chiffres que :

- 97 directions sont ainsi déficitaires,
- plus de la moitié des directions sont fermées,
- 256 rapprochements en attente dont plus de la moitié au Nord d'une ligne traversant d'Est en Ouest la France et qui se situe au dessus de l'Île de France.

317 agents ont été mutés (sur 1660 demandes en attente) mais combien de situations difficiles en attente avec peu d'espoir de retour rapide. La CAP et ses suites doivent répondre à ces demandes.

Sur un plan technique et sans aucun ordre de priorité, nous attirons l'attention de la Centrale sur :

- **le délai de séjour et en particulier dans Paris intra-muros. En effet, sûrement dû à une mauvaise information, des agents se sont retrouvés avec un délai car ils avaient demandé à changer d'affectation suite à la réorganisation, ce qui n'est pas normal,**
- **concernant les pièces justifiant les différents rapprochements, l'Union exige le retour à l'ancien système (pièces remises en janvier) permettant ainsi une plus grande transparence et une meilleure lisibilité au moment du dépôt des demandes de mutations.**
La remontée difficile au moment de la commission administrative paritaire associé à un manque de temps en consultation, ne permet pas un contrôle de qualité,
- **concernant les passerelles bien que n'étant pas à l'ordre du jour, nous regrettons le manque de transparence et nous exigeons deux CAP à l'avenir même si pour l'Union il s'agit là d'une «véritable usine à gaz» pour pas grand-chose,**
- **enfin, concernant la réalisation des mouvements et leurs projets, nous rappelons qu'ils doivent être faits dans le strict respect des règles de mutations issues de l'instruction. Ce n'est pas un manque de confiance mais juste la possibilité aux élus de pouvoir expliquer une mutation figurant au projet. Toute situation particulière est à étudier dans le cadre de la CAP.**

Pour en terminer, nous sommes en pleine période de discussions sur les futures règles de gestion ; période intense et riche qui va permettre de graver dans le marbre ces nouvelles règles pour des années. Nous avons donc, Administration et Organisations Syndicales une grande responsabilité pour qu'elles soient les plus justes, les plus équitables et les plus transparentes.

Nous remercions le bureau de gestion pour son travail et son aide durant la consultation.